



CHAMPIONNAT QUÉBÉCOIS MAITRES



24 au 26 avril 2026



**FÉDÉRATION
DE NATATION
DU QUÉBEC**



LIEU

Complexe sportif Claude Robillard
1000, av. Émile-Journault, Montréal, QC H2M 2E7

INSTALLATIONS

2 bassins de 10 couloirs, 25m
bassin de dénégement

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

13 avril 2026 à 23 h 59

COMITÉ ORGANISATEUR

Directrice de rencontre

Francine Grondin

francine.grondin.natation@hotmail.com

Responsable des inscriptions

Carole Thomas

carole_thomas56@hotmail.com

Responsable des officielles et officiels

Maud Jean

officiel.cnmn@gmail.com

Gestionnaire d'événement provincial

Nathalie Brière

nathbri64@gmail.com

INSCRIPTION OFFICIELLES ET OFFICIELS

[Lien d'inscription](#)

RÉUNION TECHNIQUE

ENTRAINEURES ET ENTRAINEURS

22 avril 2026 à 19 h 30

[Lien pour la réunion](#)

INFORMATIONS SUR LA COMPÉTITION

CATÉGORIES D'ÂGE

Les athlètes doivent être âgés de 18 ans ou plus en date de la première journée de compétition.

Épreuves individuelles

- 18-24, 25-29, 30-34, 35-39, 40-44, 45-49, 50-54, 55-59, 60-64, 65-69, 70-74, 75-79, 80-84, et ainsi de suite par incrément de 5 ans
- L'âge de l'athlète est déterminé selon son âge au 31 décembre de l'année en cours.

Épreuves de relais

- 72-99, 100-119, 120-159, 160-199, 200-239, 240-279, 280-319, et ainsi de suite, par incrément de 40 ans
- Le groupe d'âge d'une équipe de relais est déterminé en cumulant les âges au 31 décembre de l'année en cours, en années entières, des 4 membres de l'équipe.

PÉRIODE DE QUALIFICATION

La période de qualification est du **1^{er} septembre 2020 au 13 avril 2026**.

CRITÈRES DE QUALIFICATION

- Aucun temps de qualification
- Les inscriptions aux épreuves de 800m et 1500m libre doivent obligatoirement être faites avec un temps prouvé effectué durant la période de qualification, lors d'une compétition sanctionnée par la Fédération de natation du Québec (FNQ) ou un organisme affilié à la World Aquatics. Aucune inscription sans temps prouvé ni NT (no time) ne sera acceptée pour ces épreuves.
- Tous les temps soumis en 50m seront convertis par le COMITÉ ORGANISATEUR (linéaire 2%).

ÉPREUVES PAR ATHLÈTE

- L'athlète peut s'inscrire à un maximum de 7 épreuves individuelles et un maximum de 4 épreuves individuelles par jour.
- L'athlète peut s'inscrire au 800m ou au 1500m, mais pas aux 2 épreuves.
- L'athlète est autorisé à participer à un seul relais par jour.

FORMAT DE LA COMPÉTITION

- Toutes les épreuves individuelles sont des finales contre-la-montre et se nageront senior, du plus lent au plus rapide, à l'exception des épreuves de 400m, 800m et 1500m libre qui se nageront du plus rapide au plus lent.

ÉPREUVES DE DISTANCE (400 M, 800 M, 1500 M LIBRE)

- Une confirmation de présence est obligatoire au bureau de l'administration pour les épreuves de 400m libre, 800m et 1500m au plus tard 30 minutes avant le début de la session.
- Tout athlète n'ayant pas confirmé sa présence ne pourra pas participer à l'épreuve.

DISPOSITIFS DE DÉPART AU DOS

Les dispositifs de départ au dos ne seront pas utilisés pour cette compétition.

TEMPS DE PASSAGE OFFICIEL

Les demandes de temps de passage comme temps officiel devront être faites au bureau de l'administration, au plus tard 30 minutes avant le début de la session où se nage l'épreuve en question.

ÉPREUVES DE RELAIS

- Les équipes de relais seront hommes, femmes ou mixtes (2 hommes et 2 femmes).
- Les membres de chaque équipe de relais doivent être affiliés au même club; les nageuses et nageurs non réunis au sein d'un même club ne peuvent concourir à moins d'une permission spéciale du directeur de rencontre. L'équipe participera alors « hors concours » et aucun temps des nageurs ne sera reconnu ni inscrits aux résultats.
- Série des records 4x200m libre : Les clubs sont invités à soumettre des relais dont les temps individuels des membres s'additionnent pour donner un record canadien ou mondial de leur groupe d'âge. Les inscriptions doivent être envoyées par courriel à la responsable des inscriptions carole_thomas56@hotmail.com en incluant le nom des 4 relayeurs, le record visé, ainsi que les temps individuels à jour des 4 relayeurs. Cette épreuve ne comptera pas dans le pointage des équipes.

MODIFICATIONS

Les modifications s'appliquent seulement aux relais et la confirmation des relais devront être remis au bureau de l'administration au plus tard 30 minutes avant le début de la session. Les modifications aux relais ne doivent pas modifier la catégorie d'âge du relais inscrit.

PROGRAMME

Important : Dans le cas où la compétition serait jugée trop longue et compromettrait les normes logistiques, il sera demandé de plafonner le nombre d'inscriptions individuelles et de relais par club.

Vendredi 24 avril 2026			Samedi 25 avril 2026			Dimanche 26 avril 2026		
ÉCHAUFFEMENT : 11 h à 11 h 50 - DÉBUT : 12 h			ÉCHAUFFEMENT : 8 h à 8 h 50 - DÉBUT : 9 h					
Femmes	Épreuve	Hommes	Femmes	Épreuve	Hommes	Femmes	Épreuve	Hommes
1	800m libre	101	8	400m libre	108	16	1500m libre	116
Pause			Pause			Pause		
2	100m libre	102	9	100m papillon	109	17	200m papillon	117
3	50m brasse	103	10	200m brasse	110	18	50m libre	118
4	400m QNI	104	11	100m dos	111	19	100m brasse	119
5	200m dos	105	Pause			Pause		
6	50m papillon	105	202/203/204	Relais 4x50m QN		208/209/210	Relais 4x50m libre	
Pause			Pause			Pause		
7	25m dos	107	12	200m libre	112	20	200m QNI	120
201	Série des records 4x200m libre		13	100m QNI	113	21	50m dos	121
		Pause			Pause			
		14	25m brasse	114	22	25m papillon	122	
		15	25m libre	115	211/212/213	Relais 4x100m QN		
		205/206/207	Relais 4x100m libre	Activité sociale et gala				

RÉSULTATS, CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

RÉSULTATS

Les résultats en direct seront disponibles en ligne et via l'application SplashMe.

POINTAGE

Le pointage sera le même pour les épreuves individuelles et les relais : 11-9-8-7-6-5-4-3-2-1 pour les 10 premières positions par catégorie d'âge.

RÉCOMPENSES

- Les 3 premiers athlètes québécois de chaque épreuve individuelle, par genre et par catégorie d'âge, recevront une médaille.
- Des rubans seront remis aux 3 premières équipes de relais de club québécois par catégorie d'âge.
- La bannière « Équipe gagnante » sera remise au club québécois qui aura cumulé le meilleur pointage.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

INSCRIPTION

Le fichier des épreuves est disponible sur le site de Natation Canada : <https://www.swimming.ca/fr/events-results-hub/upcoming-meets/>

Toutes les inscriptions devront OBLIGATOIREMENT être soumises via le système d'inscription de REMS en ligne (en format SDIF/sd3). Pour obtenir des instructions détaillées sur la procédure à suivre, veuillez consulter le [guide de dépôt des inscriptions](#).

Les maîtres sans attache devront faire leur inscription dans le REMS : <https://swimming.canada.sportsmanager.ie/sportlomo/users/login> (dans la section *Réunions* en bas à droite, cliquer sur *Ajouter*)

Les maîtres hors Québec devront communiquer directement avec la responsable des inscriptions, Carole Thomas carole_thomas56@hotmail.com, en fournissant leur numéro d'affiliation, leur date de naissance et leur choix d'épreuves.

Il est de la responsabilité du club de vérifier la validité des données avant de déposer les inscriptions.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

13 avril 2026 à 23 h 59

FRAIS D'INSCRIPTION

17,59 \$ (taxes incluses) de frais de participation par athlète

92,02 \$ par athlète incluant toutes les épreuves individuelles et de relais

Les frais ne sont pas remboursables après la date limite d'inscription.

Le paiement doit être fait en un seul versement par club (à l'exception des maîtres sans attache) et remis avant le début de la compétition au bureau de l'administration :

- Par virement interac : gestioncnmn@gmail.com
- Par chèque à l'ordre du : CNMN

INSCRIPTION TARDIVE ET CHANGEMENTS

Après le 13 avril 2026

- Les frais totaux d'inscription pour inscriptions tardives d'un athlète ou d'un club seront facturés au **double du tarif régulier**.
- **Chaque changement** autre que des retraits/forfaits déclarés sur des inscriptions déjà soumises sera chargé 25 \$ (ajout d'épreuve, changement de temps d'inscription, etc.).

Vous devez communiquer par courriel avec la responsable des inscriptions, Carole Thomas carole_thomas56@hotmail.com. Et les fichiers d'inscription devraient être déposés dans le REMS (par l'option « liste prioritaire » une fois la date limite d'inscription passée).

À partir du lundi 20 avril 2026 à 18 h, aucun ajout ou changement ne sera accepté, les inscriptions seront considérées comme définitives.

***Pénalités pour défaut d'inscription**

Pour un athlète non inscrit conformément dans une catégorie admissible auprès de Natation Canada et ayant participé à une compétition :

- Le club d'appartenance de l'athlète aura l'obligation de l'inscrire dans la catégorie appropriée dans les 5 jours suivants et une pénalité de 50 \$ par nageur fautif sera facturée au club.

Pour un athlète ayant participé à une compétition en étant inscrit dans une catégorie inappropriée :

- La FNQ procédera à son changement de statut au moment où elle recevra le rapport de validation de Natation Canada. L'athlète sera inscrit comme athlète compétitif.
- Des frais administratifs de 20 \$ seront facturés par la FNQ pour le changement de catégorie.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

ESTRADES ET SPECTATEURS

500 places pour les spectateurs

STATIONNEMENT/ACCÈS POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Il est possible de se stationner dans la rue ou dans le stationnement (\$) du Complexe sportif Claude Robillard. La piscine est accessible pour les personnes à mobilité réduite.

MAILLOT DE BAIN

Tous les athlètes sont autorisés à nager avec le maillot de bain de leur choix lors de toutes les compétitions sanctionnées par la FNQ. Il n'est pas nécessaire de déclarer le choix du maillot de bain au juge-arbitre si le tissu du maillot de bain est un textile à mailles ouvertes perméables et qu'il n'est pas raisonnablement considéré comme créant un avantage technique en termes de vitesse, de flottabilité ou d'endurance.

BANDES ADHÉSIVES

Les bandes adhésives sont autorisées dans toutes les compétitions sanctionnées par la FNQ. À la suite d'une blessure, il est permis d'appliquer une bande adhésive sur un ou deux doigts ou orteils au maximum.

MESURES D'ADAPTATION POUR LES ATHLÈTES S/sourds et les malentendants

Cette compétition prévoit les mesures d'adaptation suivantes pour les athlètes S/sourds et malentendants :

<https://www.swimming.ca/wp-content/uploads/2024/02/Nageurs-Ssourds-et-malentendants-fevrier-2024.pdf>

1. Une lumière stroboscopique
2. Signaux manuels donnés par le starter/juge-arbitre ou autre personne

Les clubs doivent communiquer leur besoin d'adaptation à la direction de rencontre avant la date limite des inscriptions. Le personnel de soutien doit être inclus dans le fichier d'inscriptions.

*Notez que la personne de soutien doit avoir un statut « Enregistré » en tant que personnel de soutien avec Natation Canada, sinon son accès sera refusé sur le bord de la piscine.

PHOTOGRAPHIE/VIDÉOGRAPHIE

Par souci de minimiser les risques, toutes les photos et vidéos prises lors des compétitions sanctionnées par la FNQ, qu'elles soient prises par un photographe ou vidéographe professionnel, un spectateur, le personnel de soutien de l'équipe ou tout autre participant, doivent respecter les normes de décence généralement acceptées. En aucun cas, les appareils photo ou autres dispositifs d'enregistrement ne sont autorisés dans la zone située immédiatement derrière les plots de départ pendant les départs en entraînement ou en compétition, ou dans les vestiaires, les salles de bain ou toute autre zone d'habillage.

Tous les détails de la procédure relative à la photographie et à la vidéographie sont disponibles [ICI](#).

RÈGLEMENTS ET ADMISSIBILITÉ

Le Championnat québécois des maîtres est sanctionné par la FNQ.

Les compétitions sanctionnées au Québec doivent respecter les règlements et les procédures suivants :

- Règlements de natation et paranatation de Natation Canada : <https://www.swimming.ca/fr/reglements-et-formulaires/>
- Règlement de sécurité de la natation en bassin : <https://fnq.ca/clubs-et-regions/reglements-de-securite/>
- Procédure de sécurité pour les échauffements en compétition de natation de Natation Canada : <https://www.swimming.ca/fr/reglements-et-formulaires/>

ADMISSIBILITÉ DES CLUBS

Chaque club participant devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.

ADMISSIBILITÉ DES ATHLÈTES

- Les athlètes doivent être conformément inscrits avec un statut « actif » dans la catégorie « maître compétitif » auprès de la FNQ ou de leur propre fédération provinciale/nationale.

ADMISSIBILITÉ DES ENTRAINEUR(E)S

- L'entraîneure ou l'entraîneur présent doit avoir un statut conforme auprès de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.
- L'entraîneure ou l'entraîneur présent d'un club québécois doit avoir minimalement obtenu le statut « formé » du sport communautaire.

Merci de votre collaboration au maintien de la propreté du bord de la piscine et des vestiaires. Au plaisir de vous accueillir! Bonne compétition!



CHOICE
HOTELS CANADA™



Profitez du programme de Choice
Numéro d'identification client # **00622380**
pour réserver et économiser!

<https://fnq.ca/renouvellement-de-lentente-avec-choice-hotels/>

PRATIQUES ÉCORESPONSABLES

Événements de la Fédération de natation du Québec



Optez pour les transports durables tels que le transport en commun, le vélo ou la marche.



Si vous résidez loin de l'événement, préférez le covoiturage ou encore informez-vous auprès de la Fédération afin de savoir s'il existe un service de navette prévu dans votre secteur.



Si vous avez à louer un hébergement, assurez-vous que celui-ci soit situé près de l'événement ou d'un transport en commun.

Apportez votre gourde d'eau ou autre contenant réutilisable pour les boissons. Évitez les contenants de verre.



Adoptez une attitude responsable quand à votre gestion des déchets (zéro déchet, Sans trace Canada)



Dans la mesure du possible, évitez les collations enveloppées individuellement.

Repérez les îlots de tri sur le site.



Si cela est nécessaire, informez-vous auprès de la brigade verre afin de connaître les consignes de tri.